Il est temps de joindre le geste à la parole

Le second rapport de la commission indépendante de haut niveau sur les maladies non transmissibles a pour but de soutenir les efforts politiques de l'OMS et de proposer une série de solutions possibles afin de promouvoir et suivre l'action mondiale des États contre les maladies non transmissibles (MNT). Le rapport propose huit recommandations essentielles:

- 1. Il invite les États à élaborer des approches cohérentes et inclusives qui placent la santé au cœur de toutes les politiques.
- 2. Il propose d'élaborer des mesures stratégiques, législatives et réglementaires afin de réduire l'exposition aux facteurs de risques des MNT et des troubles mentaux et afin de favoriser des choix sains par les populations. Le système éducatif joue un rôle clef à cet égard pour sensibiliser à l'importance d'avoir un mode de vie sain.
- 3. Il encourage fortement les États à investir dans la prévention et la maîtrise des MNT et des troubles mentaux en les rendant attentifs au fait qu'il s'agit là de l'occasion d'améliorer le capital humain
- 4. Il suggère aux États de placer les MNT et les troubles mentaux en haut de leur agenda lorsqu'ils mettent en place leur couverture sanitaire universelle.
- Il conseille à l'OMS de promouvoir la protection sociale pour tous, dans le but d'assurer l'équité et la sécurité économique dans la prévention et la maîtrise des MNT.

- 6. Il propose à l'OMS de renforcer ses contacts avec le secteur privé, et les entreprises commerciales en particulier, persuadé qu'elles peuvent contribuer de manière très nette aux ripostes face aux MNT en acceptant de changer la façon dont elles produisent, commercialisent, promeuvent et vendent leurs produits. Le secteur privé est également invité à ne pas entraver l'action politique et législative des gouvernements. Enfin, la participation du secteur privé est recherchée pour sa contribution à l'accès aux diagnostics, médicaments et vaccins afin d'offrir des produits et des technologies, abordables et de qualité.
- 7. Il invite l'OMS et les États à collaborer plus activement avec la société civile, c'est-à-dire les ONG concernées mais également les personnes qui vivent avec les MNT. Le fait d'impliquer concrètement la société civile dans la gouvernance de l'OMS et de les inviter à s'exprimer permettrait de mieux peser sur les décisions.
- 8. Il préconise la création d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour les MNT et les troubles mentaux. Le but est d'encourager une synergie avec les autres agences des Nations Unies concernées par les MNT (Banque mondiale, PNUD et UNICEF en particulier) et de diversifier les sources de financement dans la lutte contre ces maladies.

Organisation mondiale de la santé, Commission indépendante de haut niveau de l'OMS sur les maladies non transmissibles, Rapport final : il est temps de joindre le geste à la parole, 2020



p.37



Le combat contre les maladies non transmissibles (MNT) et les troubles mentaux



La gouvernance mondiale de la santé

Travailler en classe

